

---

# Projet « Espace d'accueil à bas seuil avec tolérance de la consommation d'alcool »

---

Synthèse du rapport final à  
l'attention de la Commission  
de promotion de la santé et  
de lutte contre les addictions  
(CPSLA) du Canton de Vaud

---

Rédaction :

S. Paroz, cheffe de projet

Parties prenantes :

N. Pythoud, pour la Fondation

Accueil à Bas Seuil (ABS) et

Pr JB Daeppen, pour le Service

d'alcoologie du CHUV

---

15.09. 2015

# SYNTHESE DES RESULTATS A 18 MOIS

Le projet pilote *La Terrasse* visait le développement d'un espace d'accueil à bas seuil d'accès avec tolérance de la consommation d'alcool à Lausanne, destiné aux personnes socialement marginalisées, touchées par la consommation de produits psychotropes. Ci-dessous une synthèse des principaux résultats à 18 mois, ainsi que quelques recommandations spécifiques.

- Offre générale : Dès le 20 février 2014, l'espace d'accueil *La Terrasse* est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 19h. Il compte 25 places intérieures et une terrasse. L'espace est géré par des intervenants socio-sanitaires. Des boissons alcoolisées peuvent être apportées mais n'y sont pas vendues. Des repas de midi au prix de 3 frs, des collations et boissons non alcoolisées gratuites sont proposés. Une douche et une machine à laver sont à disposition et un accès aux prestations du *Passage*<sup>1</sup> (soins infirmiers, vestiaire, matériel stérile, petits jobs) accompagne l'offre. Une psychologue du Service d'alcoologie est présente quotidiennement. Les moments de haute fréquentation sont les repas de midi et les fins de journée. Au printemps 2015, la dotation de départ de 2 intervenants socio-sanitaires a dû être augmentée entre 16h45 et 19h15 pour permettre le recours à l'ensemble des prestations tout en garantissant la qualité de l'accueil et la sécurité.
  - *L'ouverture en fin de journée apparaît comme un motif central de fréquentation en permettant de faire le lien avec les structures nocturnes, une ouverture à minima jusqu'à 19h doit être maintenue.*
  - *L'augmentation des ressources en fin de journée est recommandée. Elle permet d'augmenter la qualité de l'accueil et la sécurité.*
- Gestion de l'alcool : Un accompagnement et une limitation de la consommation ont été mis en place selon les modalités prévues. Une consigne est à disposition, chaque usager en possession de boissons alcoolisées doit les déposer derrière le comptoir d'accueil et les reprendre, le cas échéant, à son départ. Chaque demande d'accès à une consommation est répertoriée. Ce cadre de consommation supervisée a été bien accepté, voire soutenu par les usagers. De façon générale, le respect du règlement et une autorégulation des comportements liée à une appropriation positive des lieux sont constatés.

---

<sup>1</sup> Le *Passage* est le centre d'accueil à bas seuil de la Fondation ABS destiné à toute personne confrontée à une consommation problématique de produits psychotropes, sans tolérance de la consommation d'alcool, géographiquement voisin de la Terrasse.

- Fréquentation : Sur 18 mois, 397 personnes différentes (343 sur les 12 premiers mois) ont fréquenté la Terrasse. 92 personnes ont été refusées (hors critères d'accueil). 10% était inconnu d'ABS. La moyenne de fréquentation journalière est de 37.1 contacts<sup>2</sup>. Elle varie selon les mois et au sein d'un même mois. Des pics de fréquentation en début d'année (moyenne quotidienne de 43.6 et 42.7 contacts et maxima de 66 et 59 en janvier et février) ont été atteints. Malgré les fluctuations, une évolution de la fréquentation dans le temps est observable. Aucune différence de fréquentation selon les jours de la semaine n'est manifeste.
  - *La Terrasse a été fréquentée dès le départ et les taux de fréquentation soutiennent le maintien de cette prestation.*
  - *La capacité d'accueil maximale a été atteinte sur certains mois et doit donner à repenser les critères d'accès dans les moments de haute fréquentation. Une régulation de la fréquentation quotidienne est souhaitable.*
  - *La connaissance de cette structure parmi une population plus large (hors usagers ABS) doit être vérifiée avec le réseau.*
  - *Le maintien d'une ouverture 7 jours sur 7 est recommandé.*
- Profil des usagers : 83% sont des hommes et la moyenne d'âge est de 37.5 ans. Le niveau de précarisation sociale est très élevé. Deux tiers ont des conditions de logement précaire (non locataire ou propriétaire), avec un taux de personnes sans domicile fixe qui atteint 51.9% début 2015. La majorité bénéficie de rentes ou de l'aide sociale, environ un quart déclare n'avoir ni revenu salarial ni aide sociale.
 

Le profil de consommation est hétérogène. Si la majorité des usagers présente une consommation d'alcool à risque, un quart à un tiers d'entre eux (selon les périodes d'observation) sont des buveurs occasionnels, voire ne consomment pas d'alcool. Sur les 100 usagers inclus dans l'étude, 73% présentent soit une consommation d'alcool à risque (54%), soit une probable alcoolo-dépendance (19%). Un usage fréquent d'autres substances et une poly-consommation concernent la majorité. L'existence d'une demande d'accès à des prestations de réduction des risques liés aux substances ou de prise en charge alcoologique renforce le constat d'une population touchée par la consommation de produits psychotropes.

  - *Le profil des usagers va dans le sens du maintien d'un espace dont l'objectif premier est l'aide à la survie et la réduction des risques liés à la consommation de substances psychotropes, notamment l'alcool.*
  - *Le profil de consommation des usagers soutient l'intérêt de développer des compétences transverses alcool-drogues.*

---

<sup>2</sup> Un contact correspond à une entrée au sein de la Terrasse. Plusieurs contacts sur une journée peuvent être répertoriés pour une même personne.

- Accès aux prestations sociales et sanitaires : 6002 repas de midi (moyenne mensuelle de 340 repas), 777 douches, 88 lessives, 1925 entretiens de soutien psychosocial et 1612 entretiens d'information ou d'orientation dans le réseau ont été répertoriés. A cela s'ajoute des réorientations vers les prestations du Passage : 92 pour le vestiaire, 98 pour des services administratifs, 156 pour des soins de premier recours et 289 pour du matériel de consommation. La tendance est à une légère augmentation de l'accès à ces prestations, à l'exception des repas.

→ *Au vu du profil des usagers (précarité sociale et consommation à risque), l'accès à l'ensemble des prestations sociales et sanitaires doit être maintenu et encouragé.*

- Consommation d'alcool au sein de la Terrasse : Le nombre quotidien moyen de consommateurs d'alcool varie entre 7.3 et 13.3 selon les mois. Un maximum de 23 consommateurs est recensé sur une même journée. Le nombre quotidien moyen de boissons alcoolisées consommées au sein de la Terrasse est tout aussi variable (entre 13.3 et 37.4). L'alcool apporté et consommé est dans la majorité des cas de la bière dans des contenants de 5dl.

La possibilité de consommer de l'alcool au sein de la Terrasse n'est pas évoquée comme le motif principal de fréquentation et environ la moitié seulement des usagers boit au sein des locaux. Au vu de la prévalence de la consommation d'alcool à risque parmi les usagers, la Terrasse semble toutefois en partie fréquentée par une population ne pouvant se passer de ses consommations.

- Tolérance de la consommation d'alcool et réduction des risques : Une étude longitudinale visait à tester les hypothèses dites permissives selon lesquelles le fait de tolérer la consommation d'alcool in situ incite à la consommation. Les résultats montrent que la consommation d'alcool, les problèmes associés et leur sévérité ont significativement diminué sur une période de 6 mois. De plus, chaque mois de fréquentation de la Terrasse était associé à une diminution de la sévérité des problèmes liés aux drogues ainsi qu'à une amélioration de la qualité de vie liée à la santé mentale.

→ *Ces données contredisent les hypothèses dites permissives et soutiennent la valeur ajoutée d'un espace d'accueil tolérant la consommation d'alcool en termes de réduction des risques et des méfaits à Lausanne.*

- Alcoologie et développements cliniques : La participation à l'étude a été une porte d'entrée pour réfléchir à la consommation et mettre en place des démarches thérapeutiques. La présence soutenue de la psychologue du Service d'alcoologie a été une deuxième porte d'entrée. Elle a facilité les contacts et permis une liberté d'intervention et d'adaptation aux processus individuels dans lesquels se trouve chaque personne face à sa consommation. La psychologue a été sollicitée principalement pour des préoccupations relatives à la consommation d'alcool, mais aussi relatives à d'autres substances, la santé mentale, la situation sociale, ou l'accès aux soins. Plus de 220 contacts individuels (entretiens sur ou sans rendez-vous, ponctuel ou de suivi, accompagnement vers d'autres structures de soin) avec 71 personnes ont eu lieu. Un groupe de parole mensuel s'est par ailleurs mis en place. Parallèlement, une collaboration avec le réseau médico-social lausannois s'est développée (travail de liaison autour de situations individuelles, développement de collaborations inter-services) avec une dizaine d'institutions.
  - *Ces résultats dénotent, parmi les usagers, d'un réel souci pour leur santé et leur façon de consommer et soulignent l'intérêt de proposer des démarches thérapeutiques dans le cadre de la Terrasse. La facilité d'accès liée à une offre spécialisée de proximité (libre adhésion, sans pré-requis administratif) doit être maintenue.*
  - *La mission que doit prendre une activité clinique dans la communauté (palliatif aux soins spécialisés traditionnels et/ou activité de liaison vers les services spécialisés) doit être pensée plus largement avec le réseau.*
- Bas seuil, réduction des risques et recherche : L'étude a été bien accueillie et s'est bien déroulée (100 participants, taux de suivi de 72% sur 7 mois). L'expérience témoigne de la possibilité de conduire des projets de recherche en milieu à bas seuil et de récolter des données permettant de développer le domaine de la réduction des risques liés à la consommation de substances psychotropes.

Partenariat : La bonne collaboration entre la Fondation ABS et le Service d'alcoologie du CHUV est un résultat en soi du projet. Il témoigne de l'intérêt de renforcer les compétences mutuelles des équipes amenées à s'occuper de personnes polytoxicodependantes présentant des conditions de vie et des besoins de prise en charge très différents. Le poste de « psychologue dans la communauté » s'est avéré central dans le développement de cette collaboration et la création de ponts entre compétences et milieux professionnels.